

métropolisation et dynamiques de peuplement

l'émergence de la métropole euro-méditerranéenne

Hervé Gazel

géographe,

chercheur associé,
UMR Espace,
Aix-en-Provence

synthèse du rapport de recherche pour la DATAR de François Moriconi-Ebrard.
Marseille, VTM, cahiers de la métropolisation n°2, 2001.

L'objectif du rapport de recherche est d'identifier les " aires métropolisées " et d'apporter une réponse concrète au problème de leur délimitation.

la problématique et l'hypothèse centrale

Les représentations objectivées des éventuels territoires de la métropolisation se limitent souvent à des généralités qualitatives. Ces dernières ne permettent pas l'élaboration d'actions concrètes sur le territoire. Cette lacune témoigne du décalage existant entre les discussions théoriques et les interrogations concrètes concernant la métropolisation.

La démarche retenue par le rapport dissocie clairement les faits et les processus. La métropolisation est un processus dont la dynamique profonde relève de valeurs anthropologiques abstraites. La dynamique des territoires est quant à elle comprise comme la manifestation de surface de ces valeurs anthropologiques motrices et profondes. Les transformations induites dans le monde réel par ces valeurs motrices doivent être identifiées et mesurées. Elles sont le résultat et l'effet du processus, non pas sa cause. Il en résulte une hypothèse fondamentale : " les indicateurs démographiques, s'ils n'expliquent pas la métropolisation, en sont néanmoins le révélateur ".

le plan

Le rapport est composé de deux parties. La première s'attache à l'identification des territoires de la métropolisation et de proposer une définition des " aires démographiquement métropolisées " (ADM). La deuxième présente le territoire de l'étude, les données exploitées et la méthode mise en œuvre pour tester l'hypothèse. **Ce test conduit à l'identification d'aires concrètes en cours de métropolisation. Il permet de dater leur apparition et d'examiner leur évolution.**

le raisonnement

L'ensemble s'inscrit dans un raisonnement réaliste : il n'existe ni définition concrète des territoires de la métropolisation, ni méthode universelle pour aborder un processus pourtant réputé mondial. Les définitions existantes sont d'abord nationales et reposent sur des données qui ne permettent pas les comparaisons internationales. A ces " définitions locales " correspondent donc des hypothèses, des méthodes, des expérimentations et des résultats " locaux ".

Les indicateurs réellement disponibles dans la perspective d'une définition concrète sont rares. La population résidente est un des rares indicateurs (avec les images satellites) universellement disponible. Dès lors, l'hypothèse selon laquelle les indicateurs démographiques peuvent jouer le rôle de révélateur de la métropolisation autorise la mise au point d'une méthode universellement applicable.

les arguments

Ce raisonnement global articule différents arguments :

- Pour percevoir l'accumulation de population au lieu de l'étalement urbain observé et observable, il convient de prendre du " recul ", de changer d'échelle (voir cahier de la métropolisation n°1, fiche territoire, François Moriconi).
- Puisque les changements observés concernent plusieurs échelles, il est impossible d'appréhender la



métropolisation par une entrée simplement locale.

- La démonstration du caractère innovant de la métropolisation est à réaliser.
- Puisqu'il est impossible de délimiter un territoire compris comme une portion d'espace terrestre approprié en exploitant une méthode fondée sur les réseaux, une telle délimitation réclame des données sur le territoire et non un réseau compris comme un ensemble de lignes connectant des nœuds.
- Puisque de nombreuses études exposent une remise en question de la monocentralité par la métropolisation, une définition de l'aire métropolisée s'appuyant sur un système de flux polarisés telles les mobilités domicile-travail paraît inadaptée.
- A l'inverse des définitions fondées sur un système de flux révélant une " conscience locale " des changements qui ne permettent pas de comparaisons internationales, le nombre d'habitants témoigne d'une " conscience universelle ". La variable " population " est qualitativement riche : elle sous-tend aussi bien des mobilités au sens large (exode rural, mobilité quotidienne...) que des activités (travail, loisirs, hobbies, shopping...) et de " l'habiter " (des habitudes, des mouvements, de la territorialisation). Ainsi, parmi les systèmes de flux contribuant à définir une aire métropolisée, le système des flux de populations en vaut-il d'autres : l'attraction démographique est alors une condition nécessaire du processus de métropolisation.

les résultats

Ces arguments développés, le rapport aboutit à la définition concrète des aires métropolisées : **ce sont les unités territoriales qui ont connu un accroissement démographique supérieur à la moyenne de leur pays au cours d'une période donnée.**

Ce résultat s'accompagne de l'élaboration d'une méthode employée pour déterminer une aire démographiquement métropolisée. Elle est testée sur les espaces français, helvétiques, italiens et ibériques et se traduit par des cartes où la variable " population " est étudiée au niveau communal (voir fiche n°9 " identification des aires en cours de métropolisation de 1970 à 2000 "). Cette méthode, appliquée rétroactivement aux trente et vingt dernières années, montre l'évolution des aires métropolisées (voir fiche n°10 " évolution des ADM de 1970 à 2000 ").

- La carte de la situation en 1980 révèle trois principales ADM déjà constituées :
 - **l'ADM Rhin-Rhône-Méditerranée** à l'Ouest des Alpes (15 millions d'habitants, 64 803 km²) englobant dans une même zone de croissance démographique de grandes agglomérations (Marseille, Lyon, Zurich, Nice, Toulon, Grenoble, Genève...);
 - **l'ADM de Paris** plus polarisée autour de l'agglomération de la capitale française (12,5 millions d'habitants, 24373 km²) englobant les agglomérations de Rouen, Le Havre, Caen ;
 - **l'ADM de Milan** (11 millions d'habitants, 18471 km²) englobant tout le Nord de la plaine du Pô jusqu'à l'actuelle frontière de la Slovénie avec les agglomérations de Bergame, Parme, Vérone, Padoue, Venise...
- La carte de la situation en 1990 indique la poursuite du processus :
 - **l'ADM Italie Centre-Nord** (Milan-Rome-Naples) (30 millions d'habitants, 72469 km²) aux contours complexes s'étend de Milan à Naples en passant par Bologne, Florence, Rome ;
 - **l'ADM Rhin-Rhône-Méditerranée** (20 millions d'habitants, 102601 km²) s'est étendue et densifiée ;
 - **l'ADM de Paris** (15,5 millions d'habitants, 48596 km²) s'est étendue vers Orléans, Tours, Angers...
- La carte de la situation en 2000 révèle une importante évolution :
 - **l'ADM de Paris** (17 millions d'habitants, 57739 km²) s'est encore considérablement étendue ;
 - **l'ADM Rhin-Rhône-Méditerranée** (62 millions d'habitants, 238047 km²) a fusionné d'une part avec l'aire de Barcelone et d'autre part avec l'aire Milan-Rome-Naples au sein d'une immense zone de croissance démographique : **la métropole euro-méditerranéenne.**

Les aires démographiquement métropolisées repérées suggèrent des pistes sur les moteurs de la métropolisation. La conquête ou la reconquête de territoires auparavant délaissés par l'économie de production et les fonctions résidentielles du premier 20^{ème} siècle paraît en être un fondement.

Finalement, le processus de métropolisation semble conduire à une reterritorialisation qui aboutit à des formes spatiales différentes selon la nature de l'héritage urbain.